

# Savoir faire ses demandes de prestation

(à lire et à conserver)

(Les conditions d'attribution des prestations s'apprécient à la date d'adhésion de la Scop à l'Union Sociale des Scop et des Scic)

## CENTRE AÉRÉ PETITES VACANCES

(Article Article 6-3-1-5)

**Vous avez 6 mois pour nous adresser vos demandes à compter du 1<sup>er</sup> jour du début de la prestation (art.3)**

**Vous avez 6 mois de présence** le premier jour des vacances scolaires de Noël, Février ou Pâques (*les vacances de la Toussaint sont exclues*).

**Votre enfant** à moins de 16 ans le 1<sup>er</sup> juillet de l'année concernée.

**Vous pouvez produire** une facture justificative de la réalisation de cette prestation.

**Le séjour est réalisé  
ou la facture est réglée**

...Alors vous pouvez demander à votre SCOP employeur un imprimé de demande de prestation que vous complétez.

Cet imprimé, sur lequel figurera la date d'entrée dans la Scop, devra être tamponné et signé par la personne responsable de la SCOP.

### Vous joindrez à votre demande

**Votre famille n'a jamais perçu l'une ou l'autre de nos prestations,** (virement bancaire ou chèques lire), vous devez nous adresser la copie complète du livret de famille. Si vous êtes une famille recomposée vous devez justifier que les enfants sont à votre charge. Un RIB ou RIP.

**Vous n'avez pas à nous adresser à chaque demande la copie de votre livret de famille, de votre carte d'identité et de votre RIB.**

**Dans tous les cas vous devez impérativement nous adresser**

**avec l'imprimé  
de demande**

**La copie de la facture acquittée du centre aéré** indiquant le nom de l'enfant, les dates auxquelles l'enfant a participé au centre de loisir durant les petites vacances scolaires de votre académie (hors vacances de la Toussaint) le montant de la facture restant à votre charge que vous avez réglé.

**Les 2 premières pages de l'avis d'imposition** du foyer fiscal ou de chaque membre du couple de l'année dernière N-1 sur les revenus de l'année N-2.

**Tout dossier incomplet retarde son traitement. Un mail de réclamation des pièces manquantes sera adressé à votre SCOP. Sauf pour l'avis d'imposition qui ne sera pas réclamé.**

**La non production de l'avis d'imposition de l'année dernière aura pour conséquence l'attribution de la prestation la plus basse (T4) sans qu'il soit possible de faire un ajustement.**

**L'envoi de l'avis d'imposition de l'année en cours est une perte de temps.  
Ce document sera détruit.**

## PROTECTION DES DONNÉES (coopérateur uniquement)

### À nous adresser avec une demande de prestation

Le règlement européen sur la protection des données (RGPD- règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016) entre en vigueur à compter du 25 mai 2018 et impose de nouvelles obligations aux structures qui ont recours à un traitement informatique de données à caractère personnel.

Ce règlement s'applique au traitement des données que l'Union Sociale des Scop et des Scic collecte pour gérer les œuvres sociales du mouvement coopératif.

Aussi, nous vous remercions de nous donner votre accord pour conserver les données personnelles que vous nous transmettez pour bénéficier de nos prestations.

**Nous vous informons que l'accès aux prestations ne sera possible que si l'on peut enregistrer les données personnelles nécessaires au traitement de vos demandes et les conserver. Dans le cas contraire nous ne pourrons pas vous attribuer nos prestations.**

Nous tenons à vous informer que ces données restent strictement confidentielles et ne sont exploitées que par nos services. En aucune manière elles ne sont diffusées et nous avons pris toutes les mesures en vigueur pour qu'elles ne soient pas divulguées.

Notre système informatique est protégé des attaques malveillantes.

**Merci de nous renvoyer ce document en apposant la mention :**

***« J'accepte que l'Union Sociale des Scop et des SCIC conserve mes données personnelles aux fins de traiter uniquement mes demandes de prestations »<sup>1</sup>.***

Vous avez la possibilité de vous rétracter en adressant à l'Union Sociale des Scop et des Scic un courrier demandant que vos données personnelles soient détruites.

Nom et Prénom du coopérateur : \_\_\_\_\_

Nom de la Scop ou la Scic employeur : \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> *mention manuscrite à rajouter :* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date et signature

Ni agrafe,  
ni scotch,  
les documents  
seront  
numérisés

SCOP N° Confédéral

# CENTRE AÉRÉ PETITES VACANCES

**Vous avez pris connaissance** des conditions d'attribution et vous les respectez (ancienneté, âge de l'enfant, période éligible). **Vous devez joindre à cet imprimé les pièces justificatives exigées.** Cette prestation vous sera versée une fois par enfant désigné ci-dessous sur la base de votre avis d'imposition de l'an dernier **si votre demande nous parvient dans les 6 mois qui suivent la date du premier jour d'accueil en centre aéré.** Mode de paiement : virement bancaire ou postal

Le règlement européen sur la protection des données (RGPD- règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016) entre en vigueur à compter du 25 mai 2018 et impose de nouvelles obligations aux structures qui ont recours à un traitement informatique de données à caractère personnel. Ainsi, nous vous remercions de nous donner votre accord pour conserver les données personnelles que vous nous transmettez pour bénéficier de nos prestations.

**N'oubliez pas de nous renvoyer la page « Protection des données » avec la mention manuscrite, datée et signée.**

## SALARIÉ

Mail : \_\_\_\_\_  
*indiquez en MAJUSCULE votre adresse mail*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

## COOPÉRATIVE

Mail : \_\_\_\_\_  
*indiquez en MAJUSCULE votre adresse mail*

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Temps complet

Temps partiel ..... heures hebdomadaires

Cachet

*Nous attestons que le salarié ci-dessus désigné  
est employé dans notre coopérative depuis le : .....*

A.....le .....

Signature

## ENFANTS BÉNÉFICIAIRES

Noms	Prénoms	Date de naissance

## PIÈCES À JOINDRE

**Si la famille n'est pas créée dans nos fichiers :**  copie complète du livret de famille  RIB ou RIP

**Vous n'avez pas à nous adresser la copie du livret de famille, de la carte d'identité et le RIB ou le RIP à chaque demande.**

**OBLIGATOIRE**

- Facture détaillée et acquittée du centre aéré
- Les 2 premières pages de l'avis d'imposition de l'année dernière (N-1 sur les revenus de N-2) (le nom et les coordonnées postales, la composition du foyer fiscal)

**Union Sociale**  
des scop  
et des SCIC

Adresser votre demande tamponnée et signée par le responsable de la SCOP à

**UNION SOCIALE DES SCOP ET DES SCIC**

61, Boulevard de Picpus - 75012 Paris - Tél : 01 43 07 18 08 - Fax : 01 43 41 50 44 - E-mail : union.sociale@wanadoo.fr

**lescop**  
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES  
ET PARTICIPATIVES